

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
14 » six mois.
7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITE, BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 5 décembre 1865

BULLETIN.

D'après les plus récents télégrammes de Bruxelles, l'amélioration qui s'était manifestée dans l'état du roi Léopold n'a pas continué. Toutefois, la maladie n'a pas empiré d'une manière sensible. Les médecins craignent qu'une affection du cœur ne s'ajoute à l'hydropisie et à la dysenterie. Un repos absolu est prescrit à l'auguste malade qui reçoit les soins d'un célèbre docteur hongrois, concurremment avec MM. Wimmer et Deroubaix.

Une enquête, dit le *Bulletin de Paris*, va être faite, à la Martinique sur la mutinerie des détachements de zouaves et sur la conduite qu'ont tenue, dans cette occasion, les autorités de la colonie. Ce ne serait qu'après l'information dont il s'agit que le gouvernement prendrait les mesures nécessaires.

Une lettre de Bonn, du 1^{er} décembre, annonce que l'affaire regrettable qui a coûté la vie à M. Ott, de Strasbourg, vient de se terminer devant le tribunal militaire. Le comte d'Eulenburg a été condamné à neuf mois de prison dans une forteresse.

Le Jury de Dublin vient de condamner, pour fénelianisme, M. Luby, rédacteur de l'*Irish-people*, journal irlandais, à vingt ans de travaux forcés.

M. Luby a comparu sous l'accusation de félogie, crime défini par un statut royal de 1848. Pour la culpabilité, il suffit de fournir la preuve de l'intention de renverser l'autorité du souverain ou de lui faire la guerre. La félonie trahison, dit placidement un journal anglais, n'entraîne pas la peine de mort, elle n'est punissable que de la transportation à vie.

Dans son réquisitoire, l'attorney a démontré que Luby a été un des chefs les plus actifs de la conspiration fénelienne, qu'il s'est rendu lui-même en Amérique qu'il a prononcé de nombreux discours dans les principales villes en faveur du fénelianisme et de l'affranchissement de l'Irlande.

M. Luby a fait partie du triumvirat révolutionnaire; il a constitué deux comités militaires et judiciaires; ordonné des marches et des exercices, fait des enrôlements, distribué des armes et des munitions, imprimé, publié des provocations à la révolte par des articles où il déclarait que les voies constitutionnelles étaient impuissantes à obtenir le redressement des griefs de l'Irlande, et que la force seule et l'épée pourraient assurer son indépendance.

L'accusé a reconnu, dans sa défense, qu'il pouvait bien mériter, une condamnation si l'on ne considérait que la loi anglaise, mais qu'il devait être acquitté si l'on tenait compte du droit éternel. Il a ajouté que la cause de l'Irlande n'était pas perdue tant qu'il y avait encore des hommes en Irlande capables de braver pour elle la prison et la mort.

J. REBOUX

Une communication officielle adressée aux journaux d'Alger porte que le colonel Colomb, commandant la colonie de Geryville, a reçu le 18 novembre à son camp établi à Sefisifa la commission des Hamians Garabas, qui ont accepté les conditions qui leur ont été imposées. Les Djemba et les Chafs, relevant également des Hamians, s'étaient rendus précédemment à Sebdu. Aujourd'hui toutes les fractions, sans exception, de la grande tribu des Hamians, sont rentrées dans le devoir.

Les gouds de ces tribus marchent maintenant avec notre colonne; ils forment avec les gouds fournis par les tribus restées fidèles un ensemble de plus de 1,800 cavaliers. Les opérations se poursuivent. Les Hamians se montrent impatients de se porter contre les Oulad Sidi Cherkh qui les avaient entraînés dans la révolte: ils désirent se venger de l'abandon où ces derniers les ont laissés au moment du danger, et ils espèrent réparer sur eux les pertes que leur ont fait éprouver les châtiments qu'ils ont subi, les 8, 9 et 15 novembre.

On écrit de Bruxelles: Naturellement, chacun se préoccupe des conséquences probables de la mort du roi. Il en est toujours ainsi lorsqu'on juge

les choses de loin, mais ici on considère l'avenir avec calme. Il n'y aura aucun mouvement. Tout se bornera à une changement de règne; cependant on regarde un changement de ministère comme probable, pour arriver non pas à un ministère catholique, mais à un cabinet de conciliation, composé de libéraux modérés sur la base de l'union de 1830. Le duc de Brabant veut commencer son règne comme son père l'a fait pendant les 15 premières années et suivre une politique de paix et de conciliation.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes:

Madrid, 2 décembre.

La santé de la reine continue de s'améliorer. On croit que Sa Majesté pourra ouvrir personnellement les Cortès.

La *Verdad* dit que l'Espagne peut avoir en peu de temps 25 navires de guerre dans le Pacifique.

Le *Diario Español* dit que les élections sont en majorité ministérielle.

Londres 4 décembre.

Le *Daily News* et d'autres journaux de Londres trouvent juste la condamnation prononcée contre Luby, et en concluent que le fénelianisme est anéanti.

Le même journal, parlant de la question italienne, dit que l'Autriche n'a pas l'appui de l'Allemagne et qu'un jour cette dernière représentera que la cession de la Vénétie, par l'Autriche, est une mesure nécessaire à la paix et à la prospérité des deux nations. L'Autriche, dit le *Daily News*, cédera devant ces représentations, mais non devant les menaces de l'Italie.

Le *Morning Herald* considère l'alliance de M. Bright et de lord Russel comme un défi porté au parti conservateur. Suivant ce journal, un projet de réforme modéré ne peut plus être attendu, car les Tories y feront une énergique opposition.

Le *Star* insiste pour qu'on suspende et qu'on poursuive le gouverneur de la Jamaïque.

Le *Star* dit aussi que le deuxième volume de la *Vie de César*, par l'Empereur Napoléon et dans les mains des éditeurs anglais.

Le *Times* dit que l'intervention britannique à Haïti a eu pour motif l'attaque d'un navire anglais et l'insulte faite au consul anglais par les insurgés haïtiens. Le *Times*

espère que l'intervention sera promptement terminée et que l'Angleterre ne tardera pas à se retirer des affaires haïtiennes. Le *Morning Post* blâme les intrigues de la Russie et de l'Autriche à Constantinople contre le prince Couza. La feuille anglaise prend la défense des réformes politiques réalisées par ce dernier.

Dublin, 3 décembre.

Tous les prisonniers féniens ont été transportés de la prison de Richmond dans une autre prison.

Le gardien de la prison de Richmond a été renvoyé devant les assises.

Bruxelles, 4 décembre.

On lit dans le *Moniteur Belge*: « La phase nouvelle dans laquelle la maladie du Roi est entrée, le 2, a persisté jusqu'à hier soir, mais l'amélioration n'a pas fait de progrès.

Constantinople, 2 décembre.

On assure que la Porte vient de conclure un nouvel emprunt de six millions sterling en 6 1/2 avec le Crédit Mobilier de Paris: Copenhague, 3 décembre.

Le ministre de l'intérieur a présenté au Folkething un projet de loi tendant à accorder de nouveaux des concessions pour les chemins de fer de Copenhague à Rodley et de Hambourg à Krohne. Demain aura lieu au Landsting la deuxième lecture du projet de loi fondamentale.

BULLETIN INDUSTRIEL & COMMERCIAL.

Le coton en Algérie.

(Suite et fin — Voir notre dernier numéro.)

Grâce à l'appât des primes de la terre et des prix provinciaux, le chiffre des espaces cultivés en coton s'était élevé, pour la campagne 1854-1855, dans la province d'Alger seulement, à six cent cinquante hectares. Mais nous le voyons s'abaisser progressivement dans les années suivantes, et nous le trouvons réduit à soixante hectares en 1859!

Un pareil résultat ne démontrerait que trop l'impuissance et l'inanité du système. A partir de 1860, le mode d'encouragement connu sous la double dénomination dont je me suis servi plus haut fut converti en prime à l'exportation.

Cette modification entraîna deux conséquences qui bouleversèrent bientôt toute la situation: d'abord l'Etat dut renoncer à l'achat et à l'égrenage des produits; en second lieu, l'action de l'Etat, à ce double point de vue, fut remplacée dans les

trois provinces par des établissements privés que la fatale et déplorable manie des encouragements ne manqua pas de rendre assez puissants pour empêcher et tuer la concurrence.

Dès lors, la production se maintint dans un état tout à fait précaire. En 1862-1863, malgré les bénéfices énormes que les régions méditerranéennes commençaient à retirer de la culture du coton, la même province d'Alger n'avait affecté à cette culture que soixante-dix-huit hectares de terre.

Voici les prix auxquels étaient vendus les longues-soies aux égreneurs, qui, grâce aux faveurs dont on les avait comblés, étaient devenus les seuls acheteurs possibles?

En 1860-61, de 90 c. à 1 f. 10 c. (par kil. de coton longue-soie non égrené, 1^{re} qualité).
1861-62, de 1 fr. à 1 f. 25 c.
1862-63, de 1 fr. 25 à 1 f. 50 c.

C'est ainsi que les égreneurs privilégiés profitèrent seuls d'une prime dont l'objet principal était pourtant de favoriser le planteur!

Or, la prime n'était pas mince! Fixée en 1860-1861 à trois francs par kilogramme de coton longue-soie non égrené elle devait subir une réduction annuelle de 25 centimes. Elle fonctionna ainsi pendant quatre ans, de 1860-61 à 1863-64; mais on s'aperçut sans doute que la culture du coton était déjà suffisamment encouragée par les prix de Marseille et du Havre. Pour la campagne actuelle, 1864-65, la prime fut tout à coup ramenée à un franc quinze centimes, et c'est la dernière fois, que la culture du coton en Algérie aura été l'objet de ces faveurs et de ces encouragements.

Nous venons de voir les résultats de la prime. Voyons maintenant les résultats qui ont été dus à l'intervention personnelle de M. Jean Dollfus. Ainsi que je l'ai indiqué plus haut, M. Dollfus laissa aux colons la faculté de le rembourser en argent ou en coton. C'était, d'un seul mot, susciter aux égreneurs privilégiés une concurrence sérieuse pour l'achat du textile. Aussi, dans la seule province d'Alger, la culture cotonnière fit un bond merveilleux. Du chiffre de soixante-dix-huit hectares où l'avait conduite la prime, elle remonta immédiatement, et par la seule influence des offres de M. Dollfus, au chiffre de huit cents hectares.

En même temps, la concurrence faisait monter les prix du coton à 2 fr. 50 c. et 2 fr. 75 c. le kilogramme de longue-soie non égrené!

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 6 DÉCEMBRE 1865.

N° 18

LA FEMME D'UN VANITEUX.

TROIS ANS PLUS TRAD.

LA MÈRE.

(Suite — Voir notre dernier numéro.)

Les fêtes et les plaisirs d'hiver se succédaient. Hélène allait de temps à autre dans le monde, mais elle n'y faisait que de courtes apparitions. Après s'être montrée aimable, enjouée, charmante, elle se retirait au bout d'une heure, laissant derrière elle l'admiration et le regret. C'était, au dire des autres femmes, une ruse de coquette pour rendre plus sensible le vide causé par son absence. Personne ne s'avisait qu'elle pût fuir les adulations et les vanités du monde à l'unique fin d'aller s'asseoir près du berceau de son enfant. Mais nous savons, nous, que si on la voyait dans les salons briller et disparaître comme un météore, c'était pour plaire à son mari, dont elle s'était fait une loi de respecter les désirs, sans négliger ses devoirs maternels.

Ils avaient repris leur train d'autrefois. On recevait chaque semaine, on donnait des soirées par invitations. Tous les efforts d'Hélène pour introduire quelques économies étaient restés infructueux. Comme ils n'aboutissaient qu'à mettre son mari

en colère, elle se résigna en silence, comprenant bien qu'une ruine totale arrêterait seule les prodigalités d'Ochard. Parfois elle bénissait sa mère d'avoir pris des dispositions qui sauveraient ou moins du naufrage une petite fortune pour son enfant. Il ne lui était jamais venu à la pensée qu'un jour peut-être elle aurait à choisir entre l'honneur de son mari et l'avenir de son fils.

L'hiver se passa ainsi. Carlos Marsange venait souvent chez les époux Ochard, mais seulement les jours de réception. Plein de respect pour Hélène, il ne cherchait pas à causer en particulier avec elle. Il évitait avec soin tout ce qui eût rappelé trop vivement leur ancienne intimité.

Un jour du mois de mars, Mme Reynoldi vint trouver Hélène et lui demanda, l'air très-agité:

« Avez-vous vu votre mari ce matin? — Fort peu. Il a reçu plusieurs clients, puis il est parti pour le palais. Nous avons à peine échangé quelques mots en passant.

— Savez-vous où il a été hier? — A un dîner offert par votre mari à lord Harriston, ce riche Anglais arrivé de Londres ces jours-ci.

— Précisément. Au dessert, quelques-uns de ces messieurs conviennent d'aller ensemble à la Société. Là on joue; votre mari avait la chance, il gagne au capitaine Urbain jusqu'à son cheval. Le capitaine, furieux, dit alors à l'Anglais: « Vous n'avez pas joué, milord. Je suis pourtant que vous avez du bonheur au jeu.

« — J'en ai trop, cela m'ennuie. C'est monotone, ça la longue, de gagner constamment. »

« — La fortune est capricieuse; elle

pourrait bien un jour vous tourner le dos! s'écrie M. Ochard.

« — Je doute qu'elle me fasse ce plaisir.

« — Au reste, reprend le capitaine, il faut être riche pour se mesurer avec lord Harriston, qui pourrait perdre sans regret une somme égale à toute ta fortune, mon cher Ochard.

« — D'accord; il serait néanmoins intéressant de voir si le bonheur de milord ne se démentira pas aujourd'hui.

« — Pas plus que les autres jours, répliqua le lord avec un aplomb provocateur.

« — Tu n'es pas assez riche, mon cher, pour lutter avec milord, dit le capitaine.

« — Je le suis du moins assez, répond Ochard avec hauteur, pour tenter la fortune ce soir sans jouer mes chevaux.

« — Tenez-vous absolument à vous ruiner, monsieur? dit l'Anglais. Ce ne sera point ma faute, je vous ai averti.

« Mais l'amour-propre d'Ochard était piqué au vif par les observations du capitaine et l'assurance du lord; il n'écoula plus aucun avertissement.

« — Soyez sans inquiétude, milord », répliqua-t-il avec confiance.

« Et ils engagèrent la partie. D'abord la fortune semble abandonner l'Anglais, Ochard triomphe, et la galerie vante sa bonne étoile. Mais bientôt la chance tourne, et de ce moment elle reste fidèle à lord Harriston.

« — Monsieur, dit ce dernier, votre enjeu est trop fort, réduisez-le; je voulais seulement vous montrer mon invincible bonne chance; mais je n'ai que faire de vous gagner votre argent.

« — Et moi, milord, je puis très-bien

exposer un enjeu même plus élevé que celui-ci. »

« Bref, en fin de compte, votre mari, qui n'est pas joueur, avait perdu, par vanité pure, une somme importante. Il a joué sur parole, et il faut que la dette soit acquittée avant vingt-quatre heures, lord Harriston dînant chez vous demain avec nos convives d'hier. Connaissant par les Dalbray le chiffre de votre dot, ma chère Hélène, et sachant par expérience ce que coûte un train de vie comme le vôtre, j'ai pensé que peut-être Ochard ne pourrait payer cette somme sans se mettre dans un embarras momentané, et je viens vous prier de vous adresser à moi, au besoin.

« Quel est donc le montant de cette dette? demanda Hélène d'une voix tremblante.

« — J'ignore combien de milliers de francs.

« Merci, Augusta, de cette preuve d'amitié et d'intérêt. Mais, quelque forte que soit la somme, Albert la paiera sans recourir à un emprunt.

« En êtes-vous parfaitement sûre? — Parfaitement.

« Je sais que vous possédez une petite fortune personnelle. Mais vous êtes jeunes tous deux, vous et votre mari, et vous avez un enfant, auquel il ne faut pas laisser ravir ce qui pourrait bien composer un jour tout votre avoir. Je vous parle en amie qui connaît la vérité, et non pas comme le vulgaire qui croit votre fortune triple de ce qu'elle est, grâce aux bruits répandus par Ochard. Du reste, personne n'est instruit de ma démarche.

« — Merci encore, bonne Augusta! Croyez-moi, je compte pleinement sur votre

amitié si j'ai besoin un jour d'une avance, je ne la demanderai qu'à vous seule. »

Quand Mme Reynoldi l'eut quittée, Hélène fit quelques tours dans la pièce avec agitation, en proie à une perplexité cruelle. Enfin elle monta auprès de son enfant, et, après l'avoir pressé sur son cœur avec de ferventes prières, elle se fit habiller et sortit.

Le soir, Albert prévint sa femme qu'ils auraient à dîner, le lendemain, lord Harriston et quelques amis. Mais il ne lui dit pas un mot de sa dette de jeu.

Les époux étaient couchés, Hélène sommeillait, quand elle fut éveillée par un léger bruit. C'était Ochard qui se levait avec précaution. Elle le vit prendre ses clefs à elle, ouvrir son secrétaire et visiter le tiroir où elle enfermait d'habitude ses parures. Le trouvant vide, il fit un geste de surprise et de colère et passa en revue, d'un air de grande impatience, tous les autres tiroirs. Ils ne contenaient que quelques bijoux sans valeur.

« Qu'est-ce que cela signifie? murmura-t-il, pâle comme la mort, en refermant le secrétaire.

Pour comprendre ce qu'Hélène souffrait en ce moment, il aurait fallu voir l'angoisse et l'horreur peintes dans le regard qu'elle fixait sur son mari. Mais quand il vint se recoucher, elle ferma les yeux et feignit de dormir, voulant lui épargner la honte de se voir découvert.

Tout le reste de la nuit, elle entendit résonner à ses oreilles les mots du joaillier à qui elle avait porté sa parure pour faire remplacer les brillants par des pierres fausses. Cet homme lui avait dit:

« M. Ochard m'en a déjà parlé! »